

## DOC. DE LA SESSION No 13.

excellent sous ce rapport et sous d'autres, mais il est impossible pour un cultivateur sur dix de visiter ces fermes, et même s'il trouvait l'occasion de le faire, ses visites seraient de peu de valeur s'il n'avait les renseignements voulus pour le guider.

## CONFÉRENCES SUR LA SYLVICULTURE.

Les conférences, comme suppléments aux cours universitaires, sont devenues récemment un point important dans les cercles de l'enseignement tant aux États-Unis qu'au Canada, et il semblerait qu'un travail dans lequel nous pourrions avantageusement nous engager aujourd'hui, et à peu de frais, serait d'avoir aux réunions des comices agricoles dans les prairies, des conférenciers pour donner des instructions sur la plantation des arbres, et distribuer de petits traités sur le sujet, et expliquer comment les colons peuvent se procurer gratuitement des graines de semence, des boutures ou de jeunes plants, en s'adressant aux fermes expérimentales, ou ailleurs selon le cas.

## CONSERVATION ET PROPAGATION.

Tout le problème forestier de notre Nord-Ouest peut se résumer dans ces deux mots : conservation et propagation. La conservation ou préservation de ce que nous avons déjà à l'état naturel, consiste, en premier lieu, à empêcher autant que possible la destruction par le feu, en second lieu, à adopter un système judicieux d'abattre le bois requis pour l'usage, de manière à toujours garder un approvisionnement continu des régions qui sont mieux adaptées à la croissance du bois qu'à la culture.

On a tant parlé de la protection contre les incendies qu'il est inutile d'en dire plus long, sauf pour recommander l'institution d'un système de gardes-forestiers avant que la prochaine saison arrive. Il sera nécessaire de diviser les régions boisées afin que des gardes-forestiers puissent être employés à un moment donné, en cas de nécessité. Dans certaines saisons exceptionnellement pluvieuses, comme la dernière, il pourrait ne pas être nécessaire d'en employer, tandis que dans d'autres il peut être nécessaire d'en avoir dans certaines parties et non dans d'autres. Ceci, de même que l'emploi réel de gardiens, pourrait dans la plupart des cas être laissé à la discrétion des agents des bois de la Couronne, et des terres fédérales. Les propriétaires de concessions de coupes de bois supporteraient une part équitable des frais de protection là où des coupes sont dans les limites des régions gardées.

Quant à la propagation il est aussi inutile de répéter ce qui a été dit, mais son importance est si grande pour les colons actuels sur les plaines, et ses effets pour le pays et pour ceux qui plus tard viendront s'établir là, ont une si grande portée, que nous serions justifiables de faire un effort sérieux pour encourager la plantation d'arbres par les colons. Les fermes expérimentales font à présent une œuvre méritoire en fournissant des graines de semence, des boutures et des jeunes plants à ceux des colons qui les demandent, mais à moins que ces gens aient quelque connaissance concernant leur culture,—et l'on peut dire en toute sûreté qu'un grand nombre n'en possède pas,—le trouble et les frais encourus sont d'un mince avantage, et l'insuccès des uns empêche les autres de faire l'essai—si l'on peut se servir de ce terme ; au contraire, il est peu douteux que si un cultivateur dans un endroit tente l'essai et réussit, son exemple sera suivi par d'autres, et une salutaire émulation sera créée qui ne peut manquer d'être d'un avantage durable.

E. STEWART,

*Inspecteur en chef des bois et des forêts.*